

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, le 1^{ER} juin 2021 sous la présidence de Mr Guy PÉMARTIN, Maire.

Présents : Mr Guy PÉMARTIN- Maire ; MARLAT Muriel, CARRASQUET Elodie, FLORES José, DOMERCQ André, DOMERCQ Benoît, LABISTE Sébastien, LAHITTE Vincent, DOUCHINE Alain, ALCETEGARAY Laurent, APESTEGUY Christine, CASTELLA Sandrine, LABASTE Céline, LAFITTE Annie, DUBOURG Tiphaine.

Absente excusée :

Secrétaire de séance : Mme Céline LABASTE

Le Conseil Municipal présente ses condoléances à Mme MARLAT.

Le compte rendu de la séance du 8 avril 2021 est adopté à l'unanimité des présents.

En préambule, Monsieur le Maire indique que la commune n'a pas fait valoir son droit de préemption sur les ventes des propriétés cadastrées A096 et 628 et A 1167 et 1169.

Monsieur le Maire propose ensuite de passer à l'étude des points à l'ordre du jour, à savoir :

- Local médical vacant de la Maison des Services
- Organisation des ateliers jeunes
- Location logement du Presbytère
- Point sur travaux bâtiments et voirie
- Organisation des scrutins des 20 et 27 juin 2021
- Immeuble rue La Carrère : adhésion au CAUE
- Questions diverses



- **Local médical vacant**

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée de la rencontre qui s'est tenue le 10 mars dernier avec le Docteur RAMOS et Mme SUHAS.

Le souhait de la collectivité est de trouver une solution pour remédier à la vacance de ce local. Le souhait des professionnels va plutôt vers une orientation vers le secteur paramédical.

Sur la commune de Bérenx, un médecin a acheté un bien, à voir pour lui proposer le local.

M. le Maire présente également le dispositif « Présence médicale 64 » en lien avec l'ARS. Ce dispositif n'empêche pas de prendre des contacts.

- **Ateliers Jeunes**

L'assemblée propose de remettre en place des ateliers à destination des jeunes du village âgés de 14 à 16 ans.

Ces ateliers se dérouleront sur 5 matinées de 8 à 12 heures. Les participants seront encadrés, participeront à de menus travaux et percevront une contribution financière à hauteur de 90 €/ semaine.

Les petits travaux réalisés dans le cadre des ateliers jeunes obéiront à des règles de sécurité strictes (pas de machine, pas de travail en hauteur...).

Une convention sera signée avec les parents, dont l'un devra être résident sur la commune.

Une information par affichage sera réalisée. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 25 juin 2021.

▪ **Logement du Presbytère**

Les travaux de rénovation sont quasiment achevés, restent quelques finitions. Une convention PALULOS, en cours jusqu'en 2026, a été signée lors de l'aménagement de ce logement. La location du logement et le montant du loyer sont réglementés. Le locataire ne doit pas dépasser un certain plafond de ressources en fonction de la composition du foyer.

Le montant maximum du loyer applicable pour l'année 2021 s'élève à 343.00 €. L'assemblée décide de fixer à 343€ mensuel + 10 € de charges le montant du loyer de cet appartement.

Une annonce sera diffusée pour la location de ce logement.

▪ **Point sur les travaux bâtiments et voirie**

↪ Le panneau limitation de tonnage a été posé au chemin de Bergemayou. Un autre sera installé au lotissement Pribat.

↪ Les travaux d'enrochement du talus de l'ancienne aire de jeux vont être réalisés rapidement par la CCLO.

↪ Une étude est en cours pour la réfection du revêtement du parking jouxtant le Presbytère.

↪ L'offre de Chrestia a été validée pour la rampe du cimetière

↪ Le ravalement de la façade de la salle des sports sera effectué fin juin.

↪ Le défibrillateur situé à la Maison pour tous, obsolète sera renouvelé. Au vu des propositions tarifaires reçues, le choix de l'assemblée se porte sur le modèle Heartsine Samaritan 360P entièrement automatique, avec boîtier extérieur, et un contrat de maintenance. Le coût de l'option retenue s'élève à environ 1400.00 € HT.

↪ Travaux de remise en état du chemin de Monlong : Après étude des deux propositions, l'offre de la SAS BALAGUÉ est retenue.

↪ Les devis reçus pour les accès à la bibliothèque et à la salle des associations sont étudiés. Un second devis pour la réalisation d'un escalier pour accéder au terrain de pétanque est demandé.

↪ Travaux vestiaires stade de foot : la commission Bâtiment/voirie doit se réunir et présenter une ébauche de projet

↪ Location salle de basket : M. le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de l'USO Basket pour l'utilisation de la salle de basket de Baigts. Compte tenu de la dissolution de la CTC un débat s'engage par rapport à une location éventuelle de la salle.

↪ Logement communal au-dessus de la mairie : proposition est faite de changer les menuiseries. Il sera pris contact avec les services de la CCLO pour une éventuelle aide au financement. Des entreprises seront consultées pour un chiffrage de ce dossier.

↳ Réaménagement du carrefour place de la Mairie- rue la Carrère : il faut réfléchir à ce projet rapidement, l'aménagement de la rue la Carrère étant programmée par la CCLO.
L'assemblée décide pour ce faire d'adhérer au CAUE.

↳ Un aménagement de l'îlot situé route impériale avant le parking du multiple rural a été proposé par la CCLO.

▪ **Organisation des scrutins des 20 et 27 juin 2021**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M.le Préfet a validé la demande de déplacement du Bureau de vote de la commune à la salle polyvalente.

Afin de respecter au mieux les mesures de distanciation, les opérations de vote des 20 et 27 juin 2021 se déroulent donc à la salle polyvalente de 8 à 18 heures.

▪ **Questions diverses :**

L'assemblée donne son accord à la Poste pour la mise à disposition à titre onéreux d'un local qui permette l'accueil des agents de la Poste durant leur coupure méridienne. Les modalités financières restent à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.